



EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHANCIA  
 Séance du lundi 19 février 2024

<p><u>Nombre de conseillers :</u>                  En exercice : 10                  Présents : 6                  Votants : 7</p> <p>Date de convocation du conseil municipal :                  12/02/2024</p> <p>Date de mise en ligne de la délibération :                  26/02/2024</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le lundi dix-neuf février, à dix-huit heures quarante-huit minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.</p> <p><u>Étaient présents :</u> BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FOURNIER Christophe, MEYNET Francine, MAILLARD Valérie.</p> <p><u>Excusé :</u> FAYE Cyril, excusé donne pouvoir à DELIANCE Jean-Luc, BERTHAIL Éric, DUEZ Sophie.</p> <p><u>Absents :</u> KOCIOL Guillaume.</p> <p><u>Secrétaire de séance :</u> MAILLARD Valérie</p>
<p><u>Objet :</u> Course du Cœurs 2024</p>	

L'association Trans-Form renouvelle l'organisation de la Course du Cœur « Paris/Bourg Saint-Maurice – les ARCS », du 20 au 24 mars 2024.

La Course du Cœur est une course à pied symbolique et solidaire sans classement qui réunit plus de 320 coureurs pour un parcours de 750 km en relais non-stop pendant 4 jours et 4 nuits.

La Course du Cœur a prévu de stationner environ une à deux heures dans la commune de Chancia lors du stationnement de son étape le samedi 23 mars 2024.

A cette occasion, l'association Trans-Form sollicite l'autorisation de stationnement sur le parking de la place du four, ainsi que l'utilisation des toilettes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **AUTORISE** le stationnement sur le parking devant la place du four et l'utilisation des toilettes à titre gratuit.

Pour extrait certifié conforme  
 Le Maire, Robert BONIN